LE D[r] MARC D'ESPINE

10

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ MÉDICALE

DU CANTON DE GENÈVE

GENÈVE
JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE, RUE DE LA CITÉ

1860

MM
CM 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

GENÈVE, IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT

Les pages suivantes sont consacrées à la mémoire d'un homme qui honora son pays, et emporte dans la tombe les regrets de ses nombreux amis. Plus modestes dans leur hommage, les amis pourraient sans doute se contenter d'élever dans leur cœur le monument silencieux de l'affection et des souvenirs d'un passé en deuil. Mais il est dans l'intérêt du pays de signaler à l'attention publique les citoyens qui, par leurs travaux et leur exemple, contribuèrent à un lustre, patrimoine et légitime orgueil de tous. Genève vient de se voir enlever par la mort le docteur D'Espine, à un âge où elle pouvait encore beaucoup espérer de lui, et nous croyons être agréable aux étrangers qui ne l'ont connu que par ses travaux, comme à ceux qui ont eu avec lui des rapports personnels, en rappelant ici ce qu'il a été et ce qu'il a fait.

Jacob-Marc D'Espine naquit à Genève en 1806. Sa famille, du côté paternel, était originaire de Savoie, où elle est encore assez nombreuse et occupe d'honorables positions. Son grand-père ayant passé de la communion romaine

au protestantisme, chercha à Genève un refuge contre les vexations auxquelles l'exposa son changement de religion et s'y fixa entre 1770 et 1780. Cette circonstance, à laquelle Genève a déjà dû tant d'hommes utiles ou distingués à des titres divers, nous en valut deux excellents dans le fils et le petit-fils de ce premier concitoyen. D'Espine n'avait encore que quatre ans, lorsqu'en 1810 son père quitta Genève avec sa famille pour aller fonder à Odessa une maison de commerce. Cet exil volontaire ne fut pas, à beaucoup près, aussi long que le donnait à prévoir le développement considérable de l'établissement qui l'avait provoqué. Au bout de six années, M. D'Espine gravement menacé dans sa santé, dut se soustraire au climat meurtrier pour lui de la Russie, et sacrifier l'accroissement de sa fortune à un intérêt plus pressant. Accompagné de sa femme, de son fils et de sa fille, il se réfugia à Hyères, où il passa l'hiver de 1816-1817, et, se trouvant bien de ce séjour, se décida à acquérir dans le voisinage le domaine de Carqueronne, où il acheva de se rétablir. Il y passa 17 années, jusqu'au moment où il alla rejoindre à Genève son fils, qui venait s'y fixer après avoir achevé ses études à l'étranger.

Une telle situation n'admettant pas de ressources pour l'éducation, le jeune D'Espine avait dû être séparé de ses parents et fut placé dans l'excellent pensionnat fondé et dirigé par M. le pasteur Naville, à Vernier près de Genève. Il en sortit au bout de quatre ans pour commencer ses études académiques qu'il eut achevées à l'âge de 20 ans. Les vacances seules étaient réservées pour Carqueronne ; et l'on comprend de reste tout l'attrait de ces visites annuelles, où le jeune homme

trouvait à la fois douceurs de la famille, beau séjour et liberté. Aussi D'Espine en a-t-il toujours conservé d'aimables et vifs souvenirs. Pour tout cela il ne boudait pas Genève, loin de là. Et d'abord, ceux qui ont connu la maison de M. Naville ne seront pas surpris qu'on pût, si ce n'est y oublier la maison paternelle, du moins s'y complaire dans tout ce qui pouvait en adoucir, et, pour ainsi dire, en masquer la privation; jamais, dans l'occasion, D'Espine ne se taisait sur sa reconnaissance pour le bien-être dont il y avait joui, sur les soins éclairés et affectueux qui l'y avaient accueilli. Puis vinrent les études plus sérieuses qui développèrent chez lui un intérêt et une ardeur pour le travail qu'il n'avait guère connus jusqu'alors. Deux branches de connaissances dont l'aptitude et le goût ne se trouvent pas communément réunis dans la même tête, les mathématiques et les sciences physiques et naturelles, obtinrent sa préférence, et déterminèrent le choix de son état en faveur de la médecine; non, comme il l'a dit lui-même, qu'il se sentît d'emblée de l'attrait pour l'étude et le traitement des maladies, mais parce qu'il y trouvait à la fois l'occasion et l'obligation de cultiver de plus près, dans un but d'application, les sciences vers lesquelles il se sentait entraîné.

Ce fut donc comme futur étudiant en médecine que, dans l'automne de 1826, il partit pour Paris, accompagné de son père qui alla l'y installer. Il fut de suite introduit auprès de plusieurs hommes éminents, qui devinrent pour lui des relations utiles et agréables, les deux frères Thierry, MM. Chomel, Andral, et surtout M. le professeur Louis qui avait déjà connu sa famille à Odessa, et dans lequel il trouva un

maître habile et jusqu'à la fin de sa vie un ami précieux.

D'Espine était possédé de l'ambition d'acquérir de la science et de se distinguer par elle; ambition qui, logée dans une âme noble et élevée comme la sienne, se maintint pure de tout mélange d'envie, de vanité ou de pédanterie. Elle ne se manifestait chez lui que par l'ardeur au travail, qu'il avait l'heureuse aptitude, disons-le en passant, de ressaisir quand il le voulait, nonobstant les fréquentes interruptions inévitables dans la carrière qu'il se disposait à parcourir. Déjà dans des circonstances et à un âge où, loin de songer à produire, la plupart ont assez à faire à apprendre, et avant d'avoir terminé ses études, il se faisait connaître avantageusement par la publication de quelques opuscules, et par la lecture à l'Académie royale de médecine d'un mémoire sur les causes physiologiques des bruits du cœur. Ces premiers succès, l'amour de la science, les ressources immenses que trouvent dans une capitale illustre ceux qui veulent sérieusement la cultiver et contribuer à ses progrès, l'avis des maîtres dont il avait conquis les espérances et l'intérêt, et qui lui garantissaient un avenir tel qu'il pouvait le désirer, sollicitaient D'Espine parvenu à la fin de ses études de convertir en établissement permanent le séjour de six années qu'il venait de faire à Paris. C'était sur la fin de 1832, à l'issue de la première épidémie de choléra dont il avait partagé les fatigues et les dangers, et à la suite de laquelle, et par manière de délassement, il avait fait une petite excursion jusqu'à Londres. Mais les affections de famille, qui tenaient une grande place dans le cœur de notre ami, militaient fortement contre ce parti. Son père, dont il

était, si ce n'est le seul enfant, du moins le fils unique, avait fait un autre compte, et sans vouloir le contraindre en rien, lui donnait clairement à entendre que son choix en faveur de Paris déterminerait leur séparation définitive, et que dans ce cas il ne quitterait plus Carqueronne.

Dans cette perplexité il se décida, avant de soutenir sa thèse, à aller passer le cœur de l'hiver auprès de ses parents; puis, en les quittant pour regagner Paris, il s'arrêta quelque temps à Genève où, à peine remis de ses fatigues de l'année précédente, il eut à subir celle d'un accueil dont les prévenances durent s'accumuler dans un court espace de temps. Lorsqu'il reprit son voyage il était indisposé, et bientôt dut s'arrêter en plein Jura, sous le coup d'une fluxion de poitrine qui mit ses jours en sérieux danger; comme si, par cette subite dispensation, la Providence eût voulu lui dire : tu n'iras pas plus loin, et ta vie, si tu la conserves, doit désormais s'écouler aux lieux où tu l'as reçue. Au premier avis de sa triste position, de bons amis de Genève volèrent à son secours, s'établirent auprès de lui, et sitôt qu'il fut en état d'être transporté le ramenèrent sur ses pas; ce qui n'eut lieu qu'au bout de trois semaines. La convalescence fut longue et s'acheva au village de Mornex, où en même temps D'Espine composa sa thèse inaugurale, dont le titre fut : *Comment un médecin doit-il penser; comment doit-il agir?* — Sur la fin de l'été il alla, et cette fois sans encombre, la soutenir à Paris et du même coup prendre congé des amis qui auraient voulu l'y retenir; car le parti était pris, et le jeune docteur acquis définitivement à son pays. De retour à Genève, il y subit avec succès ses examens d'a-

grégation au collége de médecine. Mais avant de rivaliser sur le terrain de la pratique avec ses nouveaux collègues, il voulut revoir encore une fois son cher Carqueronne, que son père se disposait à vendre, et y passa l'hiver. Ce ne fut donc qu'au printemps de 1834 que D'Espine prit rang parmi les praticiens genevois.

Avant d'aller plus loin, disons quelques mots de l'écrit uniquement destiné à lui ouvrir les portes du sanctuaire médical, de sa thèse ; on y voit poindre en germe le futur statisticien. Sous le titre vague et élastique cité plus haut, l'auteur y développe et y justifie une seule idée, celle de régulariser et de perfectionner l'observation des maladies et de déterminer la valeur de leur traitement par une méthode assez rigoureuse pour pouvoir revêtir la forme arithmétique, méthode qui en prend la désignation spécifique de méthode numérique. Par exemple : Sur 100 cas d'une même maladie, certain symptôme se présentera 90 fois, tel autre 80, 60, etc. ; ces éléments seront donc représentés respectivement par la fraction $^{90}/_{100}$ pour l'un, $^{80}/_{100}$, $^{60}/_{100}$ pour les autres, etc. De même pour les divers traitements, suivant que ceux-ci seront au nombre de 2, de 3, de 4, ils correspondront chacun à des fractions du nombre total de $^{1}/_{50}$, $^{1}/_{33}$, $^{1}/_{25}$, et c'est sur ces fractions que devra être calculé le résultat de l'expérience. Mais ce n'est pas tout ; il faut encore avoir égard aux circonstances particulières de chaque malade quant à l'âge, au tempérament lorsqu'il est prononcé, au degré de violence des symptômes, à l'époque du commencement du traitement ; de là de nouvelles subdivisions. On comprend tout ce qu'une pareille méthode a de

rationnel, de satisfaisant pour l'esprit, de combien près elle côtoie la vérité, quelle vive lumière elle projette sur le sujet si souvent obscur et embarrassant auquelle elle s'applique, avec quel degré de certitude elle tend à apprécier les données d'après lesquelles le médecin, pour nous servir des expressions de l'auteur, doit penser et agir. Mais on ne sera pas moins frappé de la persévérance, de la sagacité, ajoutons de la conscience, et par conséquent du temps et des qualités intellectuelles et morales qu'elle exige. C'est dire qu'elle n'est pas à la portée de la majorité des étudiants, pour lesquels, à ne parler que du temps, les quatre années légales d'instruction sont déjà une lourde charge. Se flatter que tous puissent se l'approprier par une expérience personnelle, et reculer jusqu'à cette limite la légitimité de l'instruction médicale et les droits qu'elle confère, serait à la fois une espérance chimérique et une rigueur excessive. Quoi qu'on fasse, on n'empêchera pas que les médiocres ne soient en médecine, comme ailleurs du reste, le gros monceau; et il faut s'y résoudre sous peine, en n'acceptant qu'une élite, de faire des secours d'un médecin, comme il en est pour les jouissances de la fortune, un privilége en faveur du très-petit nombre. Serait-ce réellement un mal? demandera peut-être quelque railleur en pleine santé.... C'est là une question qui, malgré son impertinence, peut se discuter amiablement, mais dont ce n'est pas ici le lieu de s'occuper. Mieux vaut se demander s'il n'y a rien qui puisse rassurer le public contre cette foule de jeunes docteurs qui s'élancent dans la carrière, égaux en droits aux plus éminents de leurs confrères, leurs inférieurs sous le rapport d'une instruction approfon-

die et pratique, connaissant en gros l'ennemi auquel ils vont avoir affaire, incomplétement armés pour le combattre avec avantage. Plusieurs sans doute (un trop grand nombre hélas!) resteront toujours plus ou moins ignorants, gauches ou légers, et s'ils réussissent (car le savoir-faire vaut quelquefois mieux que le savoir), ne pourront guère se faire honneur de leurs succès; mais d'autres, par contre, trouveront en eux-mêmes des ressources que sollicitent les urgentes nécessités de la pratique. Et d'abord le tact médical, qualité à laquelle son caractère insaisissable peut donner une apparence mystérieuse et par là même suspecte, mais qui n'en est pas moins très-réelle, très-utile, et à laquelle notre jeune auteur, avec son esprit logique et tout préoccupé de la méthode rigoureuse dont il venait de voir faire un si bel emploi par un maître révéré, ne nous semble pas accorder ici toute la valeur qu'il lui a reconnue depuis.

Qui pourrait cependant nier cette finesse d'observation, cette promptitude de perception (le tact médical n'est pas autre chose) qui donne à certains hommes, comme par une sorte d'intuition, l'avantage sur d'autres beaucoup plus savants, et pourvoit à bien des lacunes. Ces hommes privilégiés seront quelquefois embarrassés pour vous rendre compte de leurs déterminations, tant sont délicates les nuances qui les y ont conduits; mais en attendant il se trouve qu'ils ont raison. Deviner de cette manière (si l'on veut par une sorte de dédain employer ce terme) et deviner souvent, c'est tout simplement être habile. Cette habileté vous la rencontrez, et vous êtes bien forcé de la reconnaître ailleurs que dans l'exercice de la médecine : dans les

sciences naturelles, elle saisit d'emblée des rapports et signale des associations et des différences dont une observation subséquente confirme la justesse ; en physique elle met sur la voie d'expériences compliquées, délicates, ou en tire des conclusions qui ne seraient pas venues à l'esprit de tel autre homme, parfaitement d'ailleurs au courant de la science. Mais cette habileté toute personnelle ne se communique pas, et c'est peut-être là surtout ce qui lui crée des détracteurs. Elle est une perfection du sens intellectuel, comme la finesse de l'ouïe pour le musicien consommé, le tact merveilleux des aveugles, la vue perçante du sauvage ; pour l'acquérir, il faudrait substituer un homme à un autre homme. Qu'à l'abri du sens vague du mot on abuse de la chose, qu'un homme présomptueux et médiocrement instruit vante son tact médical dans tel ou tel cas de succès (car il y a des succès pour tout le monde, même pour les charlatans), et qu'on le prenne au mot une, deux ou trois fois ; cela se voit et se verra toujours. En définitive, la bonne renommée d'un médecin, surtout sur un théâtre restreint, se fonde non sur quelques cas isolés, mais sur l'ensemble de sa pratique et à la longue. Au bout d'un certain temps on lui fait son compte comparatif : un tel guérit plus de malades que d'autres ; donc de quelque manière qu'il s'y prenne, peu nous importe, il est plus habile. C'est bien ici que l'adage si souvent trompeur d'ailleurs : *Voix du peuple, voix de Dieu*, peut s'appliquer avec vérité. Viennent ensuite le jugement, la prudence qu'aiguillonne sans cesse pour un médecin consciencieux, ou seulement, dirons-nous, soigneux de ses intérêts, la responsabilité qui pèse sur lui. Sans doute

le médecin profondément instruit sera en même temps prudent, et le sera même d'autant plus qu'il sera plus instruit ; mais s'il est vrai que la témérité jointe à des demi-connaissances est une dangereuse peste, il est tout aussi vrai que la prudence dans la pratique est le meilleur contre-poids à l'instruction imparfaite de l'école ; que l'exercice habituel du jugement est, lui aussi, un moyen de perfectionnement aussi précieux que certain. Si l'on ne fait pas tout le bien possible, on fait alors le moins de mal possible ; et c'est bien quelque chose. Les qualités négatives ont aussi leur prix, et il n'est besoin d'avoir longtemps pratiqué la médecine pour en comprendre la valeur.

Mais revenons à notre jeune médecin, que nous avons laissé à l'entrée de la carrière, prêt à y faire ses premiers pas. Ceux-ci, au point de vue de la pratique, ne furent pas rapides. D'Espine, doué de toutes les qualités qui font le bon médecin, manquait du stimulant qui les met promptement en exercice, ou du moins il ne les possédait pas à un degré suffisant; ami de la science il l'était peu de l'art. La tournure spéculative de son esprit le portait bien plus à cultiver l'une qu'à descendre aux réalités toujours plus ou moins prosaïques de l'autre, à combiner des idées sur les faits recueillis, plutôt qu'à s'en faire le but d'avantages matériels. Ce ne fut guère que dix ans plus tard, à l'époque de son mariage, qu'il prit, comme praticien, un essor décidé, et qu'il se fit, dans un public à la fois plus large et mieux choisi, la place qu'il ne pouvait manquer d'occuper dès qu'il y viserait sérieusement. En attendant, les mémoires succédèrent aux mémoires : il en publia, soit isolément, soit

en divers recueils scientifiques, 21 dans l'espace de temps auquel il est fait allusion ci-dessus, la plupart relatifs à la nosologie ou à la statistique, quelques-uns sur des sujets religieux. Le premier en date pour la statistique est de février 1837.

Toutefois, si D'Espine ne poursuivait pas ses conquêtes médicales de maison en maison avec cette ardeur fiévreuse qui imprime son caractère au début de la plupart des jeunes praticiens, il ne laissa pas de se faire promptement une certaine clientèle, peu fructueuse à la vérité, mais peut-être plus conforme, au moins pour le moment, à ses goûts d'indépendance. En 1836, il entra au dispensaire et consacra ses services, pendant de longues années, à cette modeste mais bienfaisante et utile institution. L'année suivante, il fut nommé à l'office de médecin des prisons qu'il ne résigna, peu de temps avant sa mort, que par des raisons indépendantes de sa volonté. Puis ce fut l'institution des sourds-muets, de fondation récente, dont il s'occupa avec un soin tout particulier et qui fut pour lui, un peu plus tard, l'origine d'une spécialité qu'il légitima par de nombreux succès. Ce fut encore l'asile fondé par M. le colonel Tronchin dans sa campagne de Bessinges, asile généreusement ouvert aux santés délabrées, dont il fut le premier et l'unique médecin jusqu'aux derniers temps de sa dernière maladie. Nommé membre du Conseil de santé, il s'y fit bientôt remarquer par la netteté de ses idées, la fermeté de ses résolutions, et son zèle pour que cette branche de l'administration, souvent trop faiblement soutenue, pût répondre à son but avec le plus d'étendue et d'énergie possible. Préoccupé de sa pensée do-

minante, il appela l'intérêt de ce corps sur les avantages d'une enquête régulière et permanente touchant les causes de mortalité, et nous verrons ci-après de quelle manière on lui répondit.

Mais avant de conférer à notre ami des faveurs plus étendues, la médecine lui en réservait une qui devait les surpasser toutes, et devenir pour lui une source abondante de bonheur et d'activité domestique. En 1842, Mlle ***, d'une famille très-honorable de Lubeck, cherchant à abriter une santé fort ébranlée sous un climat plus doux que celui de sa patrie, était venue chercher un refuge dans notre pays. Par l'intermédiaire d'amis communs elle fut confiée aux soins de D'Espine qui, cédant à l'attrait des excellentes qualités de sa malade et devinant tout ce qu'il en pouvait attendre, osa demander, pour récompense du succès qu'il obtint, une main qui ne lui fut point refusée. Mlle ***, qui passait l'hiver à Montreux, en revint au commencement du printemps de 1844 pour être, peu de jours après, Mme D'Espine. Cette union, contractée sous le regard de Celui de qui procède toute bénédiction, fut en effet bénie. Animés des mêmes sentiments, professant la même foi, également actifs pour le bien, les deux époux donnèrent constamment l'exemple séduisant et gracieux d'un de ces ménages où règnent à la fois l'intelligence et la piété.

D'Espine ne pouvait se trouver chargé d'une nouvelle et précieuse responsabilité sans comprendre les obligations qu'elle lui imposait et s'évertuer à y faire face, sans demander à la pratique de l'art un peu plus de ce que, jusqu'à ce jour, il n'avait eu à lui demander que pour lui seul. Le succès

ne tarda pas longtemps à répondre à ses efforts. Il avait, soit par son père soit par lui-même, de nombreuses et excellentes relations qui, l'appréciant comme médecin après l'avoir apprécié comme homme, lui formèrent une clientèle non moins fidèle que lucrative. Une spécialité thérapeutique, à laquelle il a été fait plus haut allusion à l'occasion de son office de médecin des sourds-muets, celle du traitement des maladies de l'oreille, vint s'ajouter à la pratique générale, et entra pour une part notable dans sa réputation et ses succès. Il avait acquis entre autres une grande dextérité pour sonder la trompe d'Eustache[1] et introduire par ce moyen dans l'intérieur de l'oreille des injections de diverse nature, dont il obtint d'excellents effets dans nombre de cas abandonnés à eux-mêmes en désespoir de cause. Mais, circonstance remarquable! ce fut alors que le temps fugitif et mis en pièces par les exigences du dehors semblait se dérober sous lui, que les travaux scientifiques de D'Espine crurent, si ce n'est en nombre du moins en importance. C'est que d'abord il connaissait le prix de ce temps et n'en perdait que le moins possible; c'est que l'activité de son esprit s'aiguisait par l'action; c'est qu'enfin il possédait une faculté précieuse pour la fécondité scientifique mais qui n'est pas donnée à tous, celle de travailler, comme l'on dit, à bâtons rompus. Enlevé à son cabinet par des appels dans la ville ou la campagne, il posait du même coup sa plume et son

[1] La trompe d'Eustache est un petit canal fort étroit, qui met en communication l'intérieur de l'oreille avec l'arrière-bouche, et s'ouvre derrière et un peu au-dessus du bord supérieur du voile du palais.

idée, et les retrouvait au retour l'une et l'autre exactement à la place où il les avait laissées.

Ces travaux ne furent pas tous un produit professionnel; de puissantes préoccupations qui surgirent aux environs de l'époque à laquelle nous sommes parvenus vinrent y introduire, dans des proportions à la vérité très-inégales, une variété qui manifesta D'Espine sous d'autres aspects, ceux du citoyen et du chrétien. Cette esquisse, quoique rapide, doit être au moins complète, et elle ne le serait pas si nous passions entièrement sous silence cette partie de la vie active de celui qui en est l'objet. On sait les événements qui, à ne dater que de 1841, agitèrent Genève, et finalement en ont modifié si profondément la constitution et les mœurs publiques. D'un autre côté, l'Eglise n'était guère moins agitée que l'Etat, soit par des mouvements développés dans son propre sein, soit par ceux que devaient nécessairement lui imprimer les changements politiques.

Ce n'est pas ici le lieu, on le comprend de reste, d'aborder en détail ces graves sujets pour y discuter, dans ses motifs et dans ses actes, la conduite de ceux dont ils provoquèrent, avec plus ou moins d'ardeur, les désirs, les craintes ou les espérances; nous ne sommes ici que l'historien d'un homme, nullement celui de la république et de l'Eglise. Il nous suffira de dire que notre ami, non moins prononcé que sincère dans ses opinions, aurait cru manquer à son caractère et à sa conscience en accueillant avec une stoïque indifférence les agitations de son pays. Pour ce qui est de la politique, il croyait encore aux principes, et, loin de faire aux faits accomplis le mensonger honneur d'une

doctrine, ne les considérait que comme des accidents modifiables au gré de l'habileté ou des passions humaines, et qui n'emportent d'autre conviction que celle du redressement lorsque celui-ci est raisonnable et possible, ou, le cas échéant, celle de la nécessité, jamais celle du droit. Une telle manière de concevoir et d'envisager les affaires, manière qui, pour être aujourd'hui quelque peu surannée, n'en est, selon nous, pas moins vraie, le plaçait et l'a maintenu, malgré tout, dans les rangs conservateurs. Et, comme il n'était pas dans sa nature d'enterrer ses convictions, il leur donna essor, tant par quelques brochures et articles de journal que par l'activité qu'il déploya dans l'Union protestante, vaste association formée dans le but de maintenir contre les causes qui tendaient à l'effacer, l'antique nationalité genevoise. A l'égard de l'Eglise, nous le voyons, opposé aux églises de multitude, se séparer peu à peu de l'Eglise nationale pour s'attacher ensuite exclusivement à l'Eglise indépendante, qui eut d'ailleurs de bonne heure toutes ses sympathies en matière de doctrine. Il ne tarda pas à y prendre la place que lui assignaient son activité et sa nette intelligence des intérêts administratifs. Elu membre du presbytère, ou corps dirigeant l'Eglise, il le présida pendant plusieurs années, et ses collègues se rappellent avec reconnaissance les services qu'il rendit en cette qualité. Quelques brochures, entre autres, en 1842, une adresse à la Constituante, sur l'organisation qu'il jugeait la plus propre au bien de l'Eglise, témoignèrent de ses préoccupations pour cette cause sacrée et de l'intérêt qu'il y portait.

Revenons au médecin. En cette capacité, les travaux de

D'Espine portèrent alternativement sur la médecine pratique et sur la statistique. Sous le premier chef, il publia plusieurs mémoires, dont les principaux sont: 1° en 1852, Nouvelles recherches pratiques sur les causes, le pronostic et le traitement de la surdité ; 2° en 1849 et 1853, Notice étiologique sur l'affection typhoïde et parallèle entre le typhus et l'affection typhoïde ; 3° de la Grippe à Genève en 1848; 4° Esquisse géographique des invasions du choléra en Europe, 1857; 5° en 1858, Etude sur la vaccine, la variole et les revaccinations, etc.

Mais, quel que soit le mérite de ces diverses publications, ce qui caractérise surtout les aptitudes de D'Espine et détermine sa place dans le monde savant, ce sont ses travaux sur la statistique médicinale; c'est là essentiellement qu'il est original, et associé non pas à la science seulement, mais encore à ses progrès. Nous avons déjà signalé son penchant naturel à ce genre de recherches ; il fut, en 1837, appelé à s'en occuper d'une manière officielle et permanente, en acceptant une délégation du Conseil de santé qui le chargeait de surveiller, diriger et développer le service des médecins vérificateurs des décès du canton de Genève, et, pendant 18 ans, il s'acquitta de cette tâche avec la consciencieuse exactitude qui était dans son caractère, et de plus, ici dans son goût. Afin de baser son enquête, enquête toujours difficile et où abondent les causes d'erreurs sur les renseignements les plus complets et les moins équivoques, il fit appel, indépendamment des vérificateurs spéciaux des décès, à tous indistinctement, et adressa aux uns et aux autres une circulaire contenant une classification nosologique bien déter-

minée et un questionnaire signalant les détails les plus importants à recueillir. Ce fut avec les éléments recueillis d'après cette méthode qu'il put, à la fin de chaque année, dresser le tableau complet des décès du canton, distribués selon leurs causes et classés par âge, sexe, habitation et degré d'aisance. Ces rapports annuels n'épuisaient pas l'activité de notre statisticien, qui publiait, en 1847, deux mémoires, l'un sur l'influence de l'aisance et de la misère sur la mortalité, l'autre sur les lois de mortalité et de survivance aux divers âges de la vie humaine; qui, en 1850, donnait une analyse critique du rapport de la commission instituée par le roi de Sardaigne pour l'étude du crétinisme, et, en 1853, résumait dans un rapport publié dans les annales d'hygiène et de médecine légale les informations recueillies par la commission supérieure de statistique du même Etat. Le gouvernement sarde apprécia, en ce qui le concernait, les travaux de D'Espine, et lui en témoigna sa satisfaction par la décoration de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare.

Dès ce moment, il était connu comme statisticien en dehors des bornes étroites de sa patrie; en 1853 il reçut une invitation pour le congrès international de statistique qui se réunissait à Bruxelles. Là, conjointement avec deux ou trois autres membres de cette grande assemblée, il défendit avec succès contre de nombreux opposants la cause de la statistique médicale, et contribua puissamment à faire prévaloir l'utilité d'une enquête, sous le double rapport de l'étiologie médicale et de l'application des lois de mortalité. En conséquence de cette conviction, il fut chargé, par M. W. Farr de Londres, de préparer pour le prochain congrès une clas-

sification des causes de mort qui pût être adoptée généralement, et devenir la base d'une méthode d'enquête uniforme pour les nations européennes. Le nouveau congrès se réunit à Paris en 1855, et les deux statisticiens, anglais et genevois, y arrivèrent avec des projets, différents à la vérité sous le rapport de la classification, mais en parfait accord quant à la nomenclature complète des maladies mortelles et des autres causes de mort. Le congrès ne se prononça pas sur la première question, mais il formula un projet en conformité à la seconde, et de plus arrêta, d'après les développements donnés par D'Espine, d'inviter tous les États à organiser un service général de médecins vérificateurs des décès, un système parallèle de renseignements fournis par tous les médecins praticiens du pays, et des bureaux de dépouillement et d'analyse. C'était, comme on le voit, le facsimile en grand de la méthode établie à Genève.

Fort de ce dernier vœu du congrès, D'Espine se mit à l'œuvre sans retard pour en poursuivre la réalisation. Il commença par la France, persuadé qu'il appartenait à ce puissant État de donner l'impulsion à l'Europe, et que son exemple suivi de succès applanirait peu à peu les obstacles qui pourraient se rencontrer ailleurs. Il entra dans ce but en correspondance avec le ministre de l'agriculture et du commerce, et lui adressa un mémoire qui, mis sous les yeux de l'Empereur par l'entremise de M. le comte de Walesky, fut très-favorablement accueilli, a provoqué des informations dans les départements et auprès de l'académie de médecine, a mis le sujet à l'ordre du jour dans la commission consultative d'hygiène publique, et donne l'espoir fondé d'un

bon système d'enquête sur toute l'étendue de ce vaste empire. Bientôt après, dans la session de 1858 de la Société helvétique des sciences naturelles à Berne, faisant sentir la convenance d'organiser en Suisse une statistique officielle, il détermina la nomination d'une commission dont il fit partie conjointement avec MM. Dufour professeur à Lausanne et Leibert professeur à Zurich, et qui fut chargée de mettre le sujet avec les développements qu'il comportait sous les yeux de l'autorité fédérale. Le rapport de cette commission, dirigé par D'Espine, fut envoyé en octobre au Conseil fédéral, et plus tard, en septembre 1859, publié dans plusieurs numéros successifs du *Journal de Genève*. Si la Confédération, jusqu'ici, n'a pas adopté le plan de D'Espine, jugé probablement trop vaste et trop compliqué en regard des circonstances si inégales qui se partagent les 22 souverainetés de la Suisse, du moins a-t-elle témoigné, par la création toute récente d'un bureau de statistique, qu'elle ne restait pas sourde à l'appel qui lui était adressé, et auquel il est peut-être réservé à l'avenir de répondre d'une manière plus complète.

En se mettant en contact, dans les congrès dont il venait de faire partie, avec les représentants les plus distingués de sa science de prédilection, en y trouvant l'occasion de généraliser ses idées et sa méthode, D'Espine était naturellement conduit à rechercher et examiner les éléments d'où devait et pouvait surgir cette généralisation. Il se procura en conséquence les documents officiels et authentiques de huit Etats européens, la France, l'Angleterre, la Prusse, la Belgique, les États-Sardes, la Hollande, la Bavière et la Suisse,

et put les comparer avec les résultats du grand tableau des décès du canton de Genève qu'il dressa pour les années 1854 et 1855. De l'analyse de ce tableau où les décès sont considérés dans leurs rapports avec les naissances et la population, puis sous les points de vue divers du sexe, de l'âge, des saisons, etc., et de cette étude de comparaison naquit le livre intitulé : Essai analytique et critique de statistique mortuaire comparée; ouvrage considérable, fruit de quinze mois d'un persévérant labeur et qui termine la carrière scientifique de son auteur.

Une simple notice biographique n'a guère de place pour l'analyse d'un travail où d'innombrables chiffres jouent le principal rôle, quelque intéressantes d'ailleurs et parfois inattendues que soient les conclusions auxquelles ils conduisent, soit pour l'étiologie des maladies, soit pour la détermination des lois de mortalité, soit enfin pour l'hygiène publique et l'amélioration de la vie moyenne des peuples. Contentons-nous de dire que l'ouvrage est divisé en trois parties. La première traite des décès en général, sans distinction d'espèces étiologiques ou de causes; dans la seconde ils sont envisagés au point de vue de leurs causes non morbides, mort-nés, vice originel de conformation, vieillesse, accidents extérieurs ou morts violentes; dans la troisième ils le sont eu égard à leurs causes morbides. Cette troisième partie est de beaucoup la plus considérable et la plus compliquée, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de comparer entre elles 127 formes diverses de maladies mortelles, et de considérer chacune d'elles sous les divers chefs d'influence générale, âge, sexe, habitation, etc. Une bonne nomencla-

ture des maladies, comprise et acceptée de tous, est sans doute le premier pas à faire pour une enquête exacte et uniforme des causes morbides de mort, et ce pas, nous avons vu que le congrès de Paris l'avait franchi; mais, pour se reconnaître facilement au milieu d'un si grand nombre d'espèces diverses, une classification à la fois judicieuse et compréhensive est nécessaire, et c'est cette seconde question que le congrès sus-désigné n'avait pas voulu trancher, en renvoyant la solution à un congrès futur. En possession de la nomenclature qui suffisait à son travail, D'Espine ne voulut pas attendre cette décision éloignée et incertaine, il répartit les espèces morbides convenues dans une classification selon nous très-rationnelle et généralement usitée à Genève. La durée et la nature simplement inflammatoire ou spécifiée des causes de mort sont les bases fondamentales de cette classification, qui distribue les maladies en aiguës et chroniques; puis, dans un second degré, les premières en aiguës franches et en aiguës spécifiques; les secondes, en chroniques qu'on pourrait diviser en simples ou sans caractère spécifique et en chroniques reconnaissant pour élément essentiel un vice particulier, une diathèse. Suivent d'autres subdivisions dans le détail desquelles nous jugeons inutile d'entrer, ajoutant simplement que l'ensemble forme un tableau très-net pour l'esprit, et singulièrement propre à faciliter un travail de recherche et d'analyse.

D'Espine n'eut pas à attendre la noble compensation de la peine qu'il venait de prendre et du temps qu'il y avait consacré. Son livre, accueilli d'emblée avec faveur, fit sensation. Il fut, au sein de l'Académie des sciences morales et

politiques, l'objet d'un rapport verbal très-flatteur de la part de MM. Villermé et Amédée Thierry. L'auteur y est signalé comme *une des espérances de la science*, l'ouvrage comme *très-estimable* sous le double rapport *d'étude médicale et d'étude très-intelligente de l'homme vivant en société*, etc. L'envoi de la croix de la Légion d'honneur suivit sur la fin de l'été ces témoignages d'appréciation scientifique. Le gouvernement russe fit demander 130 exemplaires de l'Essai analytique, en joignant à sa requête la décoration de l'ordre de Stanislas, 2e classe (1). Enfin, huit jours après la mort de notre excellent ami, arrivait à Genève une lettre de M. Amedée Thierry, adressée à M. Charles Eynard; lettre dont nous transcrivons textuellement les lignes suivantes :

Monsieur,

« Au moment même où vous me faisiez l'honneur de « m'annoncer la perte si douloureuse de M. Marc D'Espine, « j'écrivais à notre pauvre ami; nos deux lettres, hélas ! se « sont croisées. L'Institut de France, qui appréciait à leur « haute valeur les travaux du docteur D'Espine, désirait se « l'attacher comme correspondant. La section d'économie « politique et de statistique devait le proposer à l'Académie des sciences morales dans le nombre de ses candi« dats ; et, sachant ma tendre amitié pour lui, plusieurs « membres m'avaient chargé de lui demander une note rai-

[1] L'épuisement de la première édition n'a pas permis de satisfaire entièrement à cette demande de la Russie, et en appellerait une seconde.

« sonnée de ses travaux. Nous voulions ajouter une nou-
« velle distinction à toutes celles que son mérite éminent
« lui avait acquises; et déjà le monde n'existait plus pour
« lui, nos vanités s'étaient effacées à ses yeux ! Il recevait,
« je l'espère, une autre couronne, due à la beauté de son
« âme, à cette élévation morale qui s'unissait chez lui à
« celle de l'esprit, etc. »

Nous arrivons maintenant à la phase douloureuse et sombre de notre histoire, car la production de son grand ouvrage était pour D'Espine le chant du cygne, et, après avoir, par une illusion de cœur, retrouvé dans l'activité de la vie et dans le charme de qualités aimables, celui qui n'est plus au milieu de nous, il nous reste à dire comment il nous a quittés.

Nous l'avons vu jeune encore atteint, en 1833, d'une inflammation de poitrine à laquelle il faillit succomber et dont la convalescence fut longtemps incertaine. Toutefois le retour à la santé avait été complet, et rien dès lors n'avait ramené quelque alarme ou justifié des précautions extraordinaires à l'égard des fonctions respiratoires. Celui qui trace ces lignes a été maintes fois son compagnon pour des excursions alpestres, fonds commun aux deux touristes d'admiration, de communications intimes et de gracieux souvenirs. D'Espine était toujours en avant, ne reculait jamais devant quelques centaines de pieds de plus pour atteindre le dernier des derniers sommets, et, après des journées de 10 à 12 heures de marche, se retrouvait le lendemain prêt à braver de nouvelles fatigues avec toute la vigueur que lui avaient

rendue quelques heures de sommeil. On ne se comporte pas si vaillamment avec une poitrine en mauvais état. Mais un autre ennemi se préparait, par des attaques d'abord fort légères et éloignées, puis de plus en plus graves et rapprochées, une funeste victoire. Cet ennemi c'était l'estomac ; ennemi qui avait d'autant meilleur jeu qu'avec son besoin d'activité et ses préoccupations d'esprit, D'Espine laissait toujours les soins de son corps sur l'arrière-plan, si tant est qu'il eût pour eux un plan quelconque. Il mangeait et buvait bien ou mal, à une heure ou à l'autre, suivant l'occurence, sans s'en faire le moindre souci et souvent avec une complète distraction.

L'organe directement affecté de ces méfaits le lui rendit avec usure; mais, comme nous venons de le dire, il menaça longtemps avant de frapper ses derniers et plus terribles coups. Des mois, des années mêmes, se passaient entre des retours, qui d'ailleurs n'influaient en rien sur la vie extérieure de D'Espine, n'entravaient pas son activité, et il n'y a guère plus de quatre ans qu'on eut lieu de concevoir d'actuelles et sérieuses inquiétudes. Une éruption dartreuse s'étant de plus manifestée au visage, on décida l'usage des eaux de Louëche, où le malade se rendit dans l'été de 1857. Il s'en trouva bien tant pour cette dernière complication que pour l'estomac; mais ce n'était là qu'un répit. Dans l'hiver 1858-1859, une attaque des plus violentes le confina dans sa chambre et même au lit pendant quelques jours. Il en sortit avec une difficulté d'alimentation et une diminution de forces qui, à quelques variations près, devinrent permanentes. Il n'en fit pas moins au printemps le voyage de Paris, tant

pour y lire un mémoire de statistique médicale à l'Académie des sciences, que pour y consulter ses amis, MM. Louis Andral et Barth. Le pronostic de ces habiles médecins fut très-fâcheux, et n'admettait déjà que bien peu d'espérance. Sous l'impression du bon effet obtenu deux ans auparavant des bains de Louëche, on y revint au mois d'août; il y eut encore du soulagement, moindre sans doute, vu les progrès du mal, assez marqué cependant pour que M. D'Espine père, qui mourut le 21 octobre, put, en revoyant son fils, emporter l'espérance que, peu à peu rétabli, il serait conservé à sa jeune et nombreuse famille. Illusion paternelle qui devait être bien promptement déçue! L'herbe avait à peine eu le temps de pousser sur la tombe du père, que celle du fils se préparait.

Dès le milieu de janvier, D'Espine dut se renfermer de nouveau pour la dernière fois. Les intervalles des douleurs se raccourcissaient de plus en plus, et un marasme effrayant desséchait rapidement un corps que ne soutenait plus une alimentation presque annulée; pour abréger cet état de mortelle langueur, il ne fallait plus que l'accident auquel aboutit pour l'ordinaire le genre de mort dont les divers consultants s'étaient tous accordés à diagnostiquer la nature. Cette brusque terminaison (la perforation de la partie ulcérée) survint dans la matinée du 15 mars et fut annoncée par une douleur subite et excessive, suivie de ballonnement du ventre, du refroidissement des extrémités, de l'abaissement rapide du pouls. Le malade, qui la prévoyait et qui d'ailleurs conservait toute sa présence d'esprit, ne s'y trompa pas : il annonça sur-le-champ à Mme D'Espine, qui

ne le quittait ni jour ni nuit, que ses minutes étaient comptées et que le moment était venu des suprêmes adieux. C'était à 10 heures du matin que s'ouvrait cette dernière scène; elle se terminait à 3 heures de l'après-midi, sans trouble, sans agitation (car les douleurs avaient cessé) et dans la paix.

D'Espine avait tenu un registre exact de l'état de sa santé, comme il l'aurait fait pour tout autre de ses malades; il avait suivi et examiné dans leurs moindres détails les phases de sa maladie, en avait déterminé la nature et prévu l'issue probable, jusqu'au moment où sa main défaillante avait dû abandonner la plume. Il avait prescrit, comme une de ses dernières volontés, l'ouverture de son corps, en présumant ce qu'on devait y trouver et ce qu'on y trouva en effet, des ulcérations dans la partie de l'intestin la plus voisine de l'estomac et une large déchirure sur le fond aminci de la plus considérable d'entre elles. Cette vue claire et désespérée de sa situation, produit funèbre de sa science et du sang-froid qu'il avait apporté à l'analyse de ses sensations, n'avait en rien altéré sa sérénité; son expression, qu'il parlât soit de lui-même, soit de tout autre sujet, formait un contraste frappant avec une déchéance physique qui l'avait vieilli de 20 années, et ne laissait briller, au sein de cette ruine vivante, que le regard calme et ferme d'un homme préparé à tout événement. Le monde pourra donner à ce contraste le nom vague et banal de philosophie, et croire lui rendre par là une suffisante justice. Le chrétien y verra, dans un autre chrétien, l'humble soumission à la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit; la résignation au pied de la croix

qui seule, en dépit de la rupture des liens les plus chers, l'explique et la donne ; les espérances d'une foi éclairée, saisissant la vie éternelle sur l'extrême limite et les derniers débris de la vie présente ; et, en allant rendre à la terre les restes mortels de celui dont il connut la vie et partagea les sentiments, il recueillera, pour les répéter sur le bord de la fosse, les paroles qu'il aura lues au frontispice de notre cimetière : *Heureux dès à présent ceux qui meurent au Seigneur ! Oui, dit l'Esprit ; car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent* (Apocal. XIV, 13).

Tel fut D'Espine. Parmi les lecteurs de ces pages, peut-être s'en trouvera-t-il qui y verront un panégyrique dont l'amitié aurait soigneusement écarté quelques ombres qu'y eût laissées la vérité moins indulgente. Telle n'a pas été un instant notre intention, réduite à ne vouloir dire que ce que nous avons vu, pensé, senti, et à soulager nos regrets en fournissant à tous des motifs pour les partager. Toutefois, afin de faire à chacun sa part et comme gage de notre impartialité, nous ajouterons que, de même que tous ou la plupart des hommes à qualités prononcées, D'Espine avait quelque tendance aux défauts que peut engendrer leur exagération. Fervent d'esprit, il était disposé à tenir peu de compte des petites et secondaires considérations qu'il rencontrait comme obstacle, voie expéditive où tous n'étaient pas également enclins à le suivre ; ami de la vérité, il allait droit à elle et, pour la saisir, passait à travers tout, ce qui ne se fait pas toujours sans froissement ; parfaitement loyal et sincère dans ses opinions, la sage tolérance qu'il témoignait pour celle d'autrui ne l'empêchait pas de se prononcer

avec une énergie que ceux qui ne le connaissaient que superficiellement auraient pu prendre pour de l'amour-propre ou de l'orgueil, mais qui n'était au fond qu'une louable franchise dont les angles n'étaient pas toujours suffisamment abattus; d'une probité scrupuleuse et délicate en principes comme en action, il était étranger à tout ménagement équivoque là où il croyait discerner des dispositions contraires ou seulement incertaines. Il pouvait ainsi manifester par éclairs des instincts despotiques qui étaient dans son esprit plus que dans son caractère, mais qui eussent pu prendre un développement plus fâcheux, si l'humilité et la charité chrétiennes n'étaient venues leur imposer leur frein salutaire. Il n'en reste pas moins que de tels citoyens sont le bien du pays, de tels chrétiens la consolation et la force de l'Eglise, de tels médecins l'honneur de leur profession, de tels amis une bénédiction dont l'absence, lorsque Dieu juge à propos d'en priver ceux auxquels il les avait prêtés, laisse une place toujours vide.

Dr Dupin.

